



avenue des Merisiers
85210 Saint-Jean-de-Beugné
Parcelle ZT 0319
soit 41800 m²

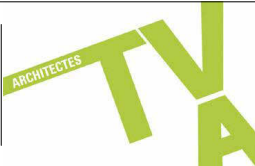
Zone Uep au regard du PLU de la commune



PROJET :
DECONS SAINTE HERMINE
Site de valorisation des métaux (collecte, tri,
traitement, transit)
Parc d'activité Vendée Atlantique
85210 Saint Jean de Beugné

TITRE du DOCUMENT
Plan de situation

MAITRE d'OUVRAGE
DECONS ATLANTIQUE
1701 route de Soulac
33290 Le Pian Médoc



MAITRE d'OEUVRE
SARL TVA - Architectes
70 avenue Léon Blum / 33110 Le Bouscat
TAYLOR Sarah
sarah@architectes-tva.fr / 06.22.41.29.61

DATE 07/01/25	ECH
AFF n° 24-11	INDICE DPC01 AA







Dimensionnement des besoins en eau pour la défense extérieure contre l’incendie selon la base du document technique D9

Réalisé pour : le site DECONS ATLANTIQUE – Parc d’activités Vendée Atlantique, avenue des Merisiers 85600 Saint Jean de Beugné -

Evaluation du : 26/12/2024

Zones à protéger	Bâtiments d’activités et de stockage			Zones extérieures d’entrepôts de déchets à risque		
Critère	Bâtiment A administratif Accueil pesage bureaux Dépôt métaux	Bâtiment B Stocks déchets de métaux et batteries usagées	Bâtiment C Atelier mécanique entretien	Entreposage des DEEE en vrac box béton	Ilot de stockage de déchets type platin à presser cisailler	Box de stockage DNDAA en mélange
Coefficient hauteur de stockage	+0,1 (4m)	+0,1 (4m)	0 (<3m)	+0,1	+0,2	0
Coefficient type de construction	0	0	0 (R≥30min)	0	0	0
Coefficient matériaux aggravants	+0,1	+0,1	+0,1(panneaux photovoltaïques)	0	0	0
Coefficient Type d’intervention interne	0	0	0	0	0	0
Σ coefficients	+0,2	+0,2	+0,1	+0,1	+0,2	0
1+ Σ coefficients	1,2	1,2	1,1	1.1	1,2	1
Surface de référence, Sr en m²	1600	1000	800	270	700	30
Débit intermédiaire 1 en m³/h = (Sr x 30)/500 x (1+ Σ coefficients)	115.2	72	52,8	17,8	50,4	1,8
Catégorie de risque	2 (fascicule S02)	2 (fascicule S02)	1 (fascicule Q01)	2 (fascicule S02)	2 (fascicule S02)	2 (fascicule S02)
Débit intermédiaire 2 en m³/h = Débit intermédiaire 1 x coef. risque Risque faible => x 0,5 Risque 1 => x 1 Risque 2 => x 1,5 Risque 3 => x 2	172,8	108	52,8	26,7	75,6	2,7
Risque protégé par une installation d’extinction automatique à eau	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Débit Calculé Q en m³/h	172,8	108	52,8	26,7	108	2.7
Débit requis arrondis en m³/h (Multiple de 30m³/h) le plus proche	180	120	60	60	120	60
Débit le plus grand retenu en m³/h	180					

⇒ Un poteaux incendie public est présent sur l’avenue des Merisiers, à l’entrée du parking de la salle omnisport voisine à l’Ouest du site, il est à moins de 150m des trois futures entrées du site et à moins de 100 m du bâtiment A, mais néanmoins à plus de 150 m des deux autres bâtiments B et C. Le besoin en eau est donc à compléter au moyen de poteaux incendie et/ou de réserves en eau incendie à installer sur le site. Il est donc envisagé l’installation de 2 citernes souples de 180m³ chacune avec raccord pompier, l’une à une vingtaine de mètres au sud du bâtiment A, la seconde à une quinzaine de mètres au Sud-Ouest du bâtiment B. Ces réserves seront donc facilement accessibles depuis les accès au site puis les voies engins, elles seront suffisamment éloignées des stockages de déchets à risque (hors rayon d’effets thermiques) ainsi que des bâtiments. Un poteau incendie sera créé également près du crible au centre est.

Evaluation réalisée par le bureau d’étude ASSYST ENVIRONNEMENT- 161 rue Belharra - 64500 SAINT JEAN DE LUZ

Dimensionnement des rétentions des eaux d’extinctions selon la base du document technique D9A

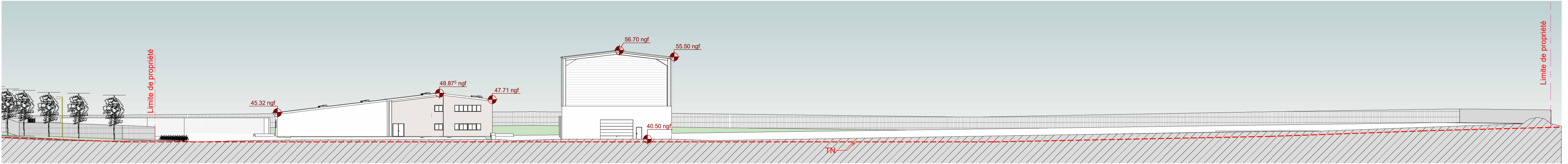
Réalisé pour : le site DECONS ATLANTIQUE – Parc d’activités Vendée Atlantique, avenue des Merisiers 85600 Saint Jean de Beugné -

Evaluation du : 26/12/2024

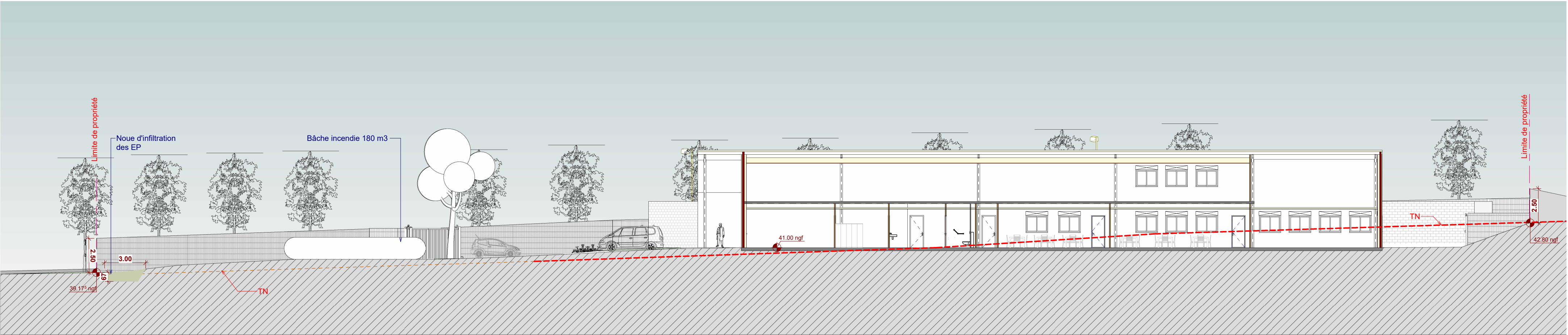
Volume à prendre en compte		Méthode de calcul	Volume de rétention en m3
Besoins pour la lutte extérieure		D’après le calcul du document D9 Besoins x 2 heures minium	360
Moyens de lutte intérieure contre l’incendie	Sprinkleurs	Volume réserve intégrale de la source principale ou besoins x durée théorique maxi de fonctionnement	Non présent
	Rideau d’eau	Besoins x 90mn	Non présent
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante x temps de noyage (en gal 15-25mn)	Non présent
	Brouillard d’eau et autres systèmes	Débit x temps de fonctionnement requis Utilisation possible de 2 RIA 58l/min pendant 60min	7
Volumes d’eau liés aux intempéries		10 l/m² de surface de drainage S imperméabilisée = 37400m²	374
Volumes liés à la présence de stock de liquides		20 % du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume Stockage de GNR 10 000l	2
Volume total de liquide à mettre en rétention			743 m³

⇒ Un volume total de rétention de 743 m³ est donc requis. Les eaux d’extinction suivront le cheminement des eaux de ruissellement sur les aires étanches et seront donc retenues sur site au sein du bassin de rétention de 1035 m3 par actionnement du bouton d’arrêt des pompes de vidage du bassin. Ce boutant étant situé dans l’armoire électrique de commande.

Evaluation réalisée par le bureau d’étude ASSYST ENVIRONNEMENT- 161 rue Belharra - 64500 SAINT JEAN DE LUZ



Coupe C2 ech: 1/500



Coupe C1 ech: 1/200

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

La présente demande de permis de construire concerne le projet d'aménagement et de construction d'un site de valorisation des métaux (collecte, tri, traitement, transit) pour la société DECONS ATLANTIQUE sur la commune de Saint-Jean-de-Beugné (85210). Le terrain se situe dans le parc d'activités Vendée Atlantique, il est répertorié à la section ZT n° 319 du cadastre et totalise 41 800 m². Son classement est en zone UEp au regard du PLU de la commune.

Le terrain est aujourd'hui une terre agricole vierge de toute construction. Il est bordé par:

- au Nord: une trame verte bordée de deux haies hautes
- à l'Est: une trame verte
- au Sud: un chemin agricole
- à l'Ouest: une voirie se terminant en impasse et desservant la parcelle concernée par le projet, un bassin d'infiltration et en amont la salle omnisport intercommunale et des bâtiments d'activités.

Le terrain n'est pas clôturé et ne possède pas d'accès.

PRÉSENTATION DU PROJET

Aménagements prévus pour le terrain:

Le projet prévoit la création de trois bâtiments d'activité :

- Le bâtiment A, dédié au stockage des matériaux livrés par les particuliers et à l'activité administrative du site (bureaux).
- Le bâtiment B, couvert mais non clos sur la totalité de sa surface, dédié au stockage de matériaux livrés par les professionnels.
- Le bâtiment C, couvert mais non clos sur la totalité de sa surface, dédié au stockage de matériel et d'équipements liés à l'activité.

En plus de ces bâtiments, seront construites des zones de stockage à ciel ouvert, cloisonnées par des blocs de béton empilables. Tout le site sera traité en béton et des éléments de process seront installés sur cette dalle (crible, cisaille, grue sur rail et un portique pont sur rail). La création d'un transformateur est également prévue.

L'activité est soumise à la réglementation des ICPE, sous le régime de l'autorisation pour les rubriques n° 2791 et 2718, sous le régime de déclaration pour la rubrique 2710.11, et sous le régime de l'enregistrement pour les rubriques 2710.2, 2711 et 2713. Un récépissé de dépôt d'une demande d'autorisation administrative auprès de la DREAL est jointe au présent dossier (PC25).

Les constructions seront conformes aux réglementations en vigueur à la date du dépôt du Permis de Construire, notamment au Code du travail. Les bâtiments ne sont pas destinés à recevoir du public. Les bâtiments B et C ne sont pas chauffés, ils ne sont pas soumis à la RE2020. La partie bureaux du bâtiment A est soumise à la RE2020 (1506 m² de surface de plancher).

L'emprise au sol des bâtiments projetés est de 3400 m², soit 8,13 % de la surface du terrain. L'emprise est non réglementée par le PLU. Les espaces verts sont repartis sur le périmètre du site et représentent 4439 m², soit 10,6 % de la surface du site. Le reste du site est occupé par des voiries en béton et un bassin de rétention (surface 807 m², volume 1035 m³).

Traitement des eaux de pluie:
Les eaux de pluie des toitures sont infiltrées sur site via des noues situées le long des clôtures à l'Ouest. Conformément à la réglementation ICPE, les eaux pluviales des voiries sont confinées au sein du bassin de rétention situé au Sud Ouest de la parcelle sur 807 m² pour un volume de 1035 m³.

Réseaux:
Les raccordements aux réseaux FT, EDF, AEP sont à créer.

Sécurité incendie:
Le projet prévoit la mise en place d'un poteau incendie au droit du crible, de deux bâches de 180 m² chacune et de 9 RIA au droit des bâtiments et de la cisaille. Une voie engins permet de faire tout le tour du site.

Implantation, Organisation, Composition, Volume :

La volumétrie des bâtiments est simple et fonctionnelle. L'implantation sur site respecte les contraintes d'urbanisme. Les bâtiments sont implantés avec un retrait minimal de 5 m par rapport aux limites de propriété. Les hauteurs au faîtage par rapport au zéro du bâtiment et par rapport au Terrain naturel sont les suivantes:

- Bâtiment A: 7,87 m / 8,48 m
- Bâtiment B: 16,20 m / 17,71 m
- Bâtiment C: 12,82 m / 13,26 m

Les toitures sont à deux pans avec 12% de pente.

Accès, Parking, Clôtures :

3 accès seront créés sur la voirie à l'Ouest du site. 2 accès (entrée et sortie) pour la zone à destination des particuliers, 1 accès pour les poids lourds professionnels. Les accès seront équipés de portails coulissants pleins de 6m de large pour les particuliers et 12m de large pour les poids lourds.

Le projet prévoit la création de 25 places de stationnement pour les bureaux, 4 places de stationnement poids lourds et d'une zone de stationnement pour les vélos.

Le site sera clôturé sur l'ensemble de son pourtour par une clôture en panneaux rigides d'une hauteur de 2,5m doublée par endroits par des alignements d'arbres et des arbustes. A l'angle Sud-Est de la parcelle des murs anti-bruits d'une hauteur de 8 m sur 20 ml à l'Est et 30 ml au Sud sont prévus.

Matériaux et couleurs de la construction :

Les bâtiments sont en charpente métallique avec bardage métallique double ou simple peau et soubassement en maçonnerie enduite. Les façades seront traitées en bardage métallique vertical de couleur gris moyen. Portes sectionnelles et portillons sont de couleur gris anthracite. L'apport de la lumière pour le bâtiment A se fera via des fenêtres de couleur blanche, ainsi que via les puits de lumière (et de désenfumage) des toitures.

La couverture sera en bac acier gris clair et équipée de panneaux photovoltaïques pour une surface totale d'environ 2000 m².

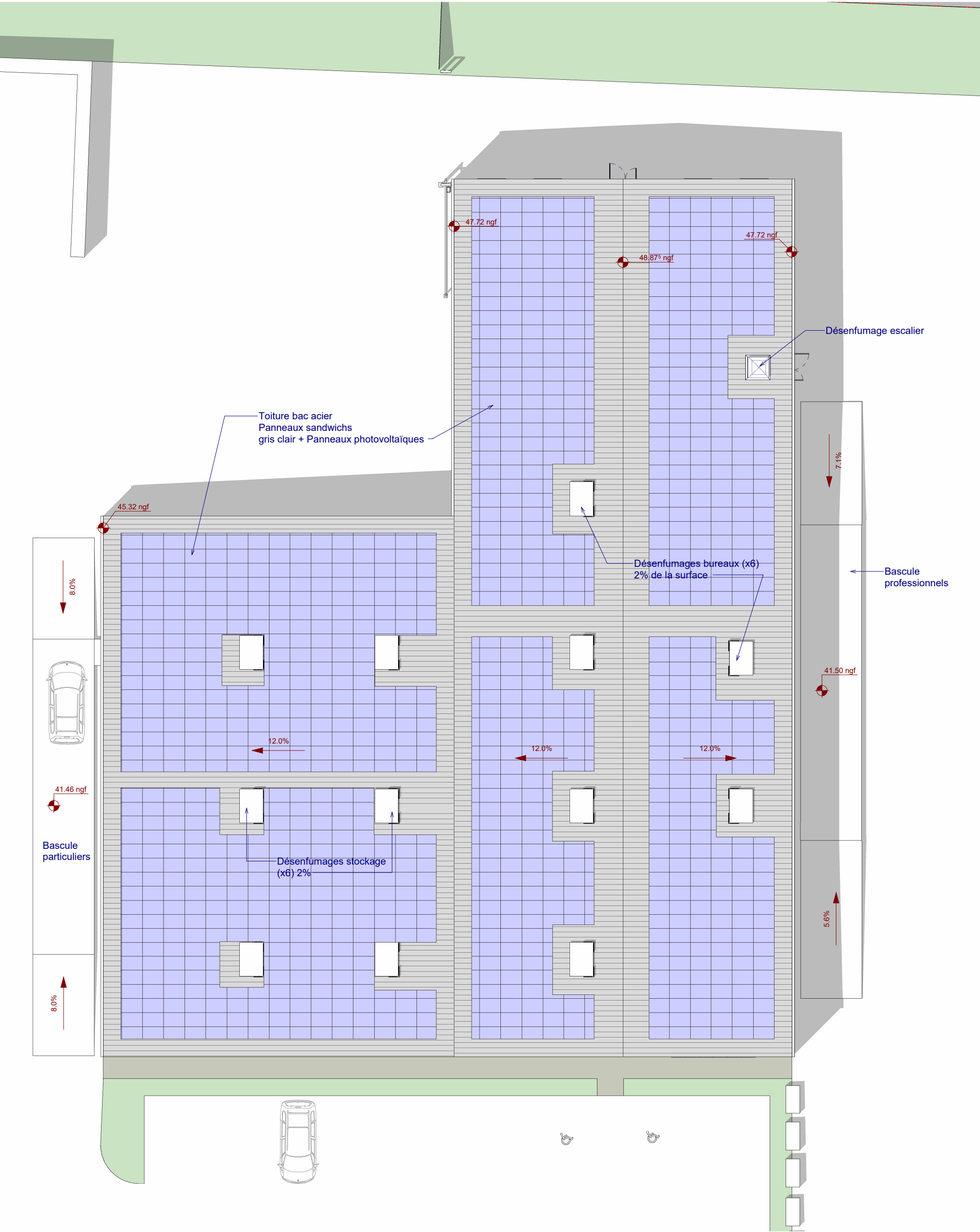
Espaces libres et plantations :

Il sera aménagé une surface de 4439 m² d'espaces verts, soit 10,6 % du terrain. Il n'y a pas de surface d'espaces verts minimum exigée.

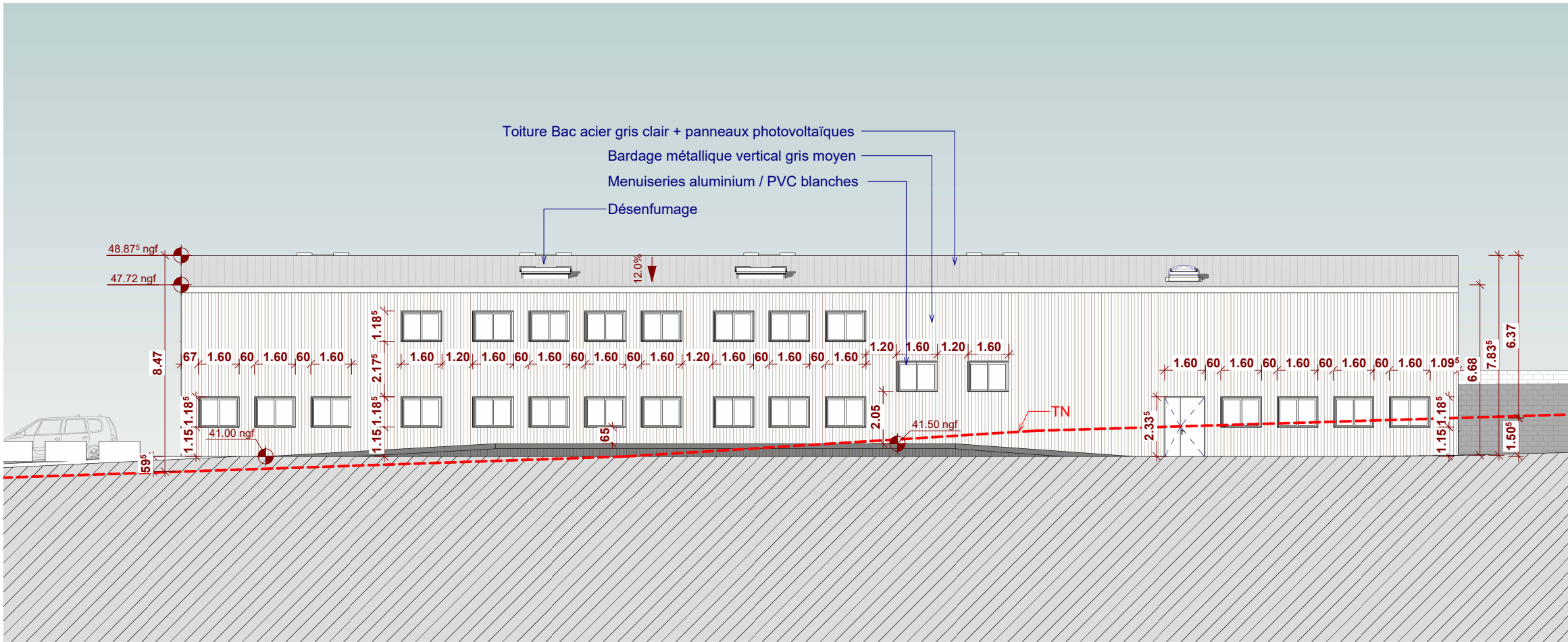
Les espaces en pleine terre sont localisés dans les marges de recul sur la périphérie de la parcelle. Ces surfaces seront traitées avec un engazonnement simple, talutées ou avec des noues et plantées d'arbres de haute tige et d'arbustes.

L'aire de stationnement sera également plantée.

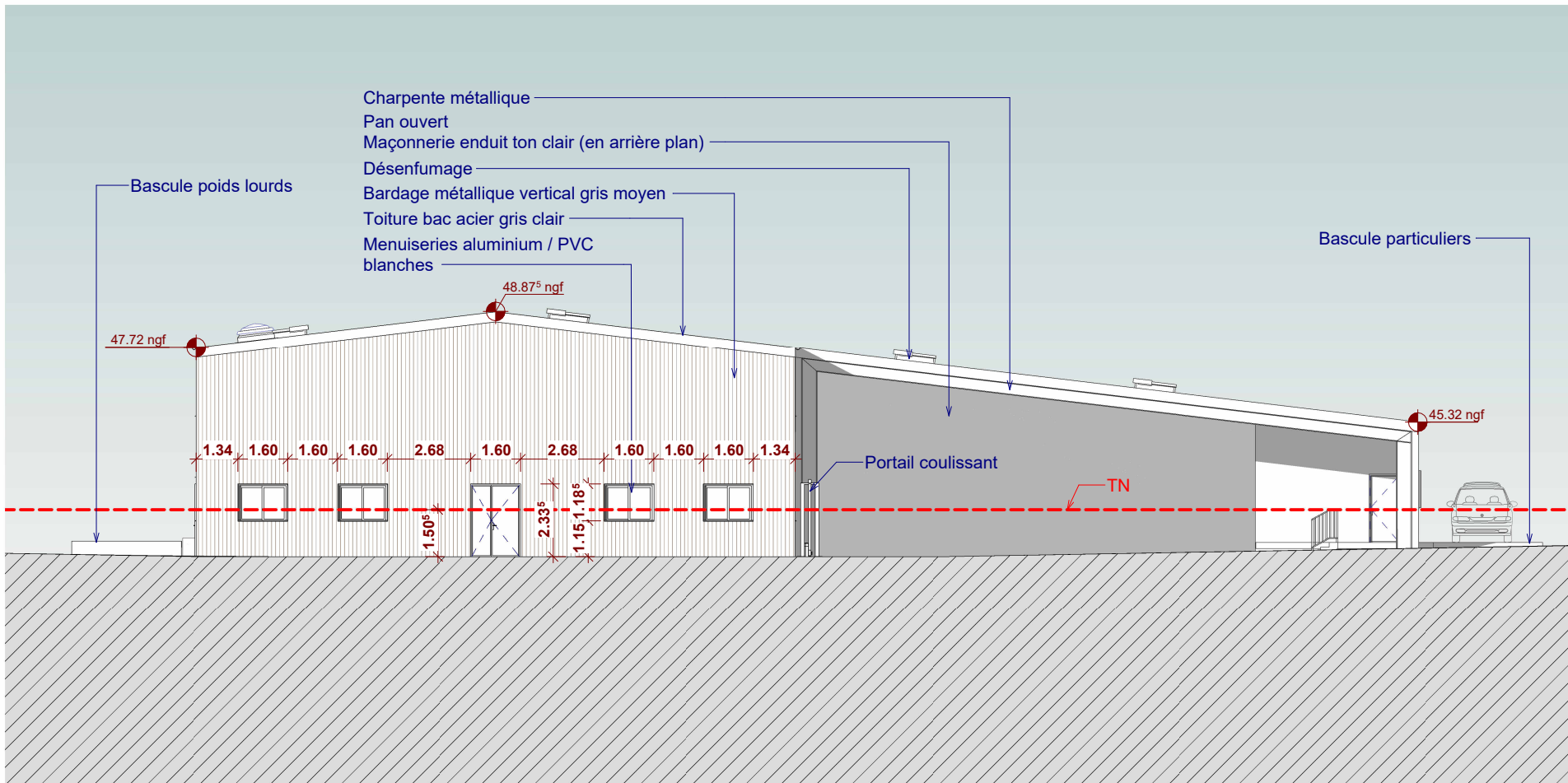
PROJET : DECONS SAINTE HERMINE Site de valorisation des métaux (collecte, tri, traitement, transit) Parc d'activité Vendée Atlantique 85210 Saint Jean de Beugné	TITRE du DOCUMENT Notice	MAITRE d'OUVRAGE DECONS ATLANTIQUE 1701 route de Soulac 33290 Le Pian Médoc	ARCHITECTES TVA A	MAITRE d'OEUVRE SARL TVA - Architectes 70 avenue Léon Blum / 33110 Le Bouscat TAYLOR Sarah sarah@architectes-tva.fr / 06.22.41.29.61	DATE 07/01/25	ECH
					AFF n° 24-11	INDICE DPC04 AA



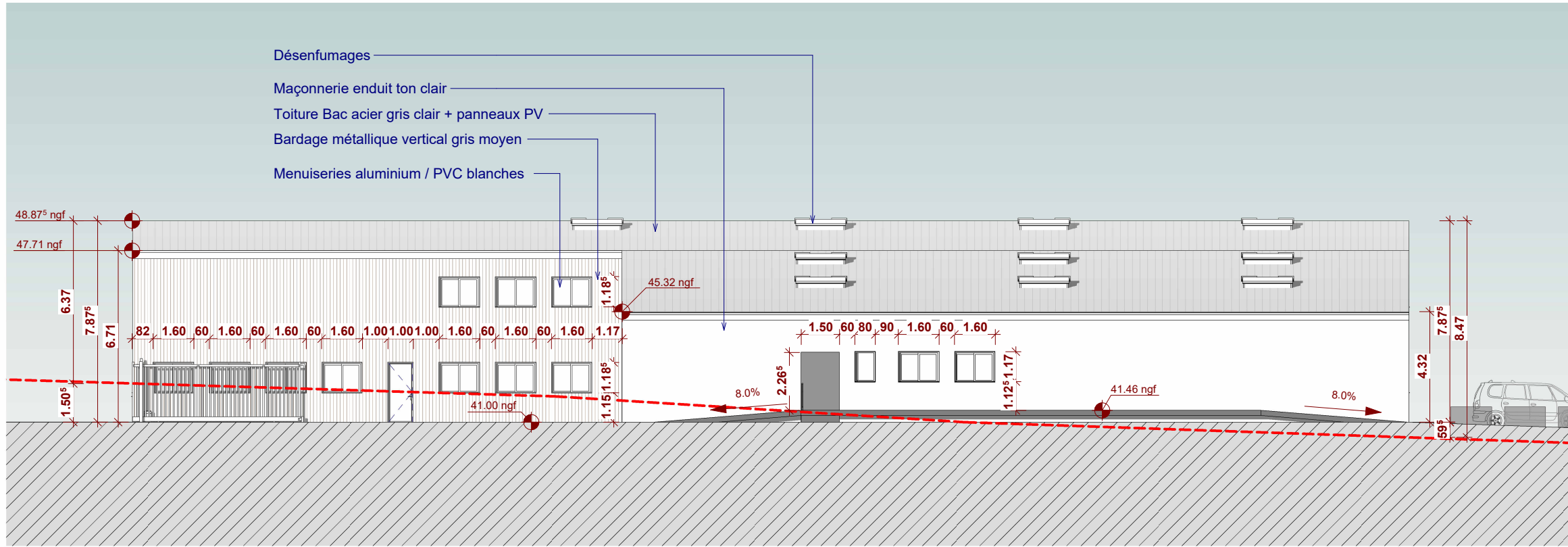
Toiture Bâtiment A



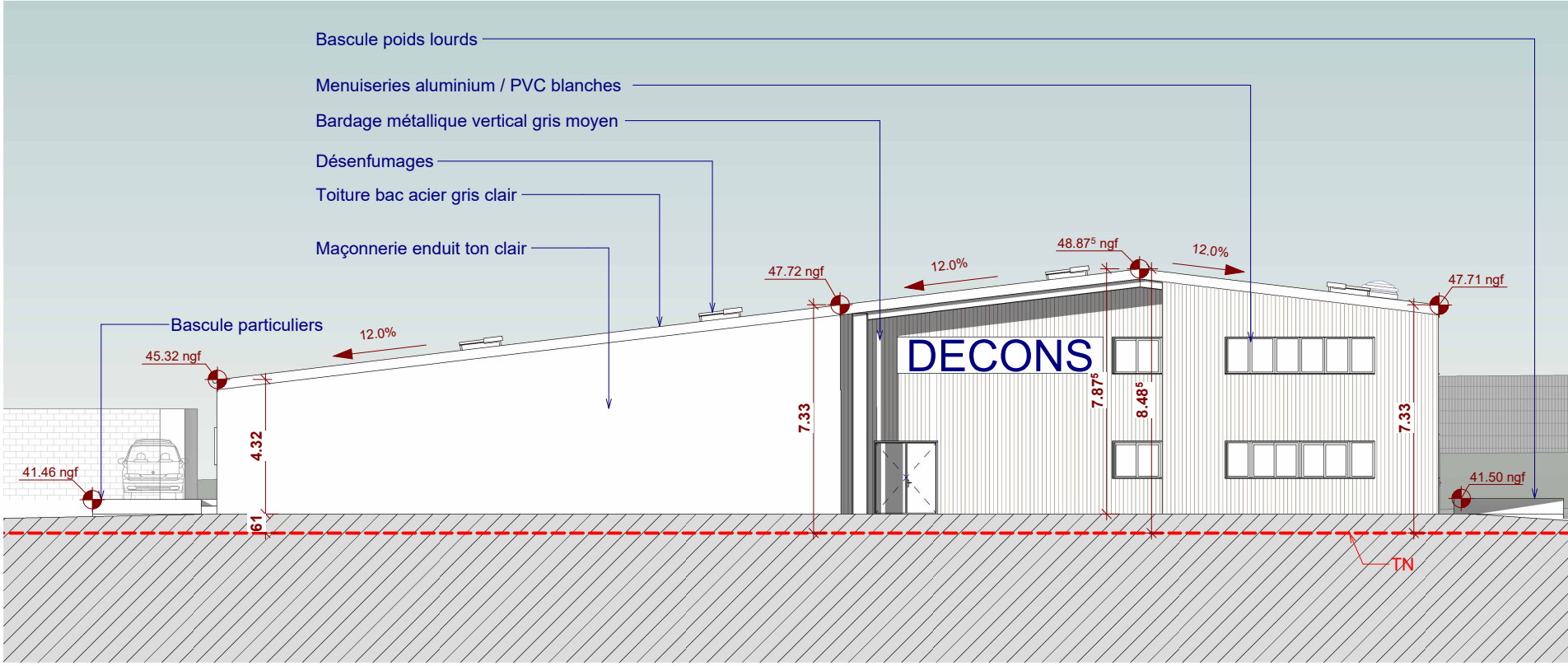
Elévation Est - Bâtiment A



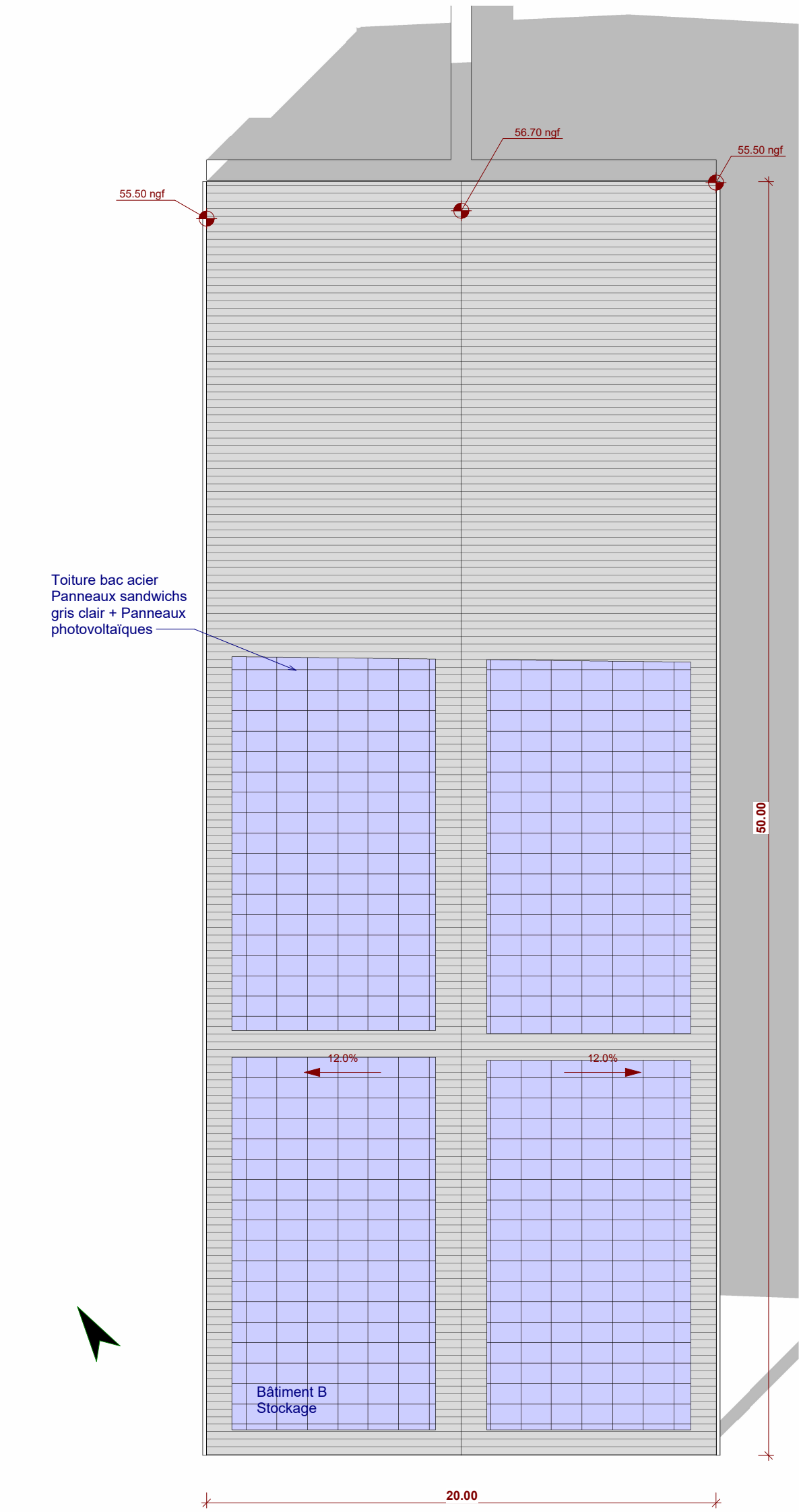
Elévation Nord - Bâtiment A



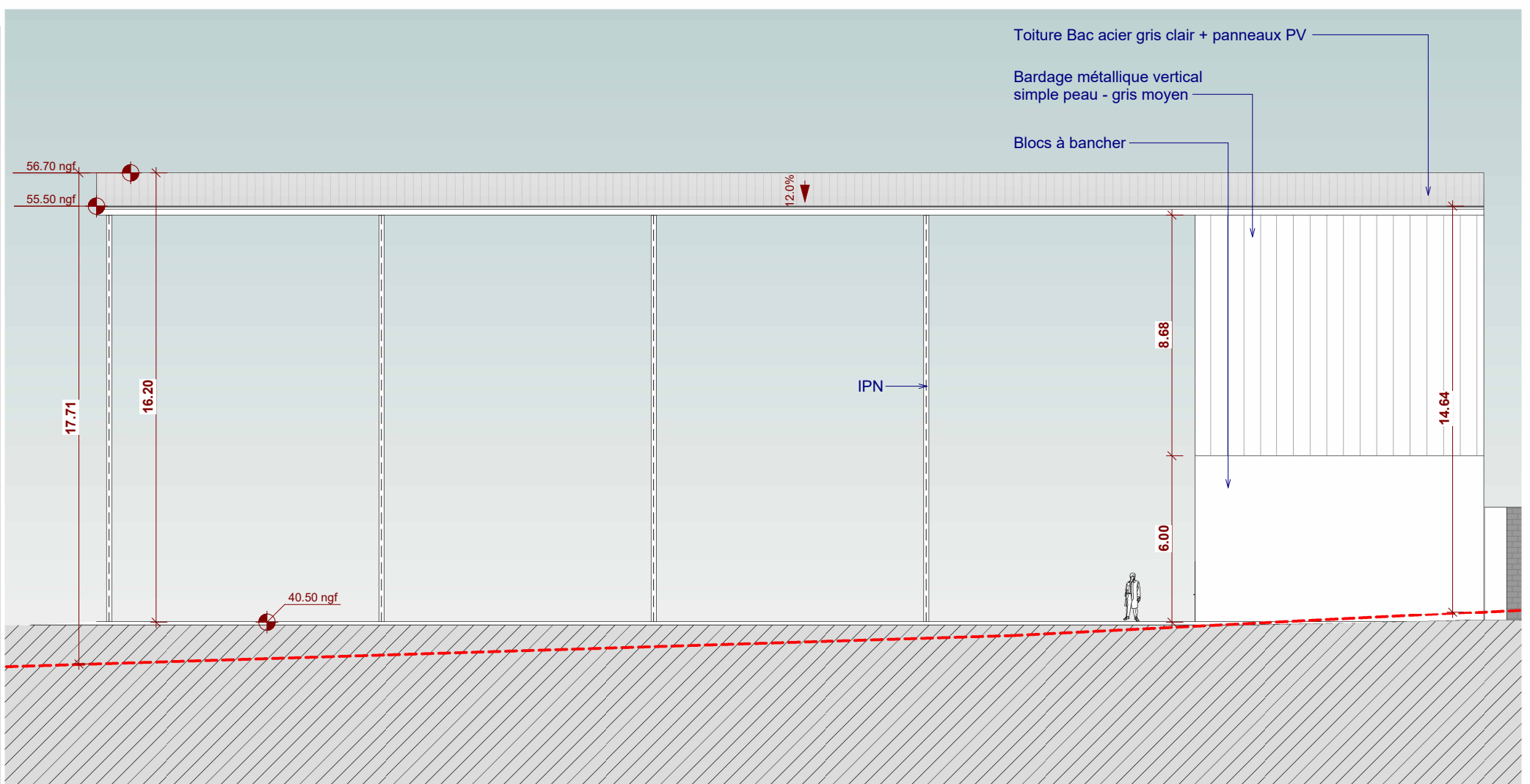
Elévation Ouest - Bâtiment A



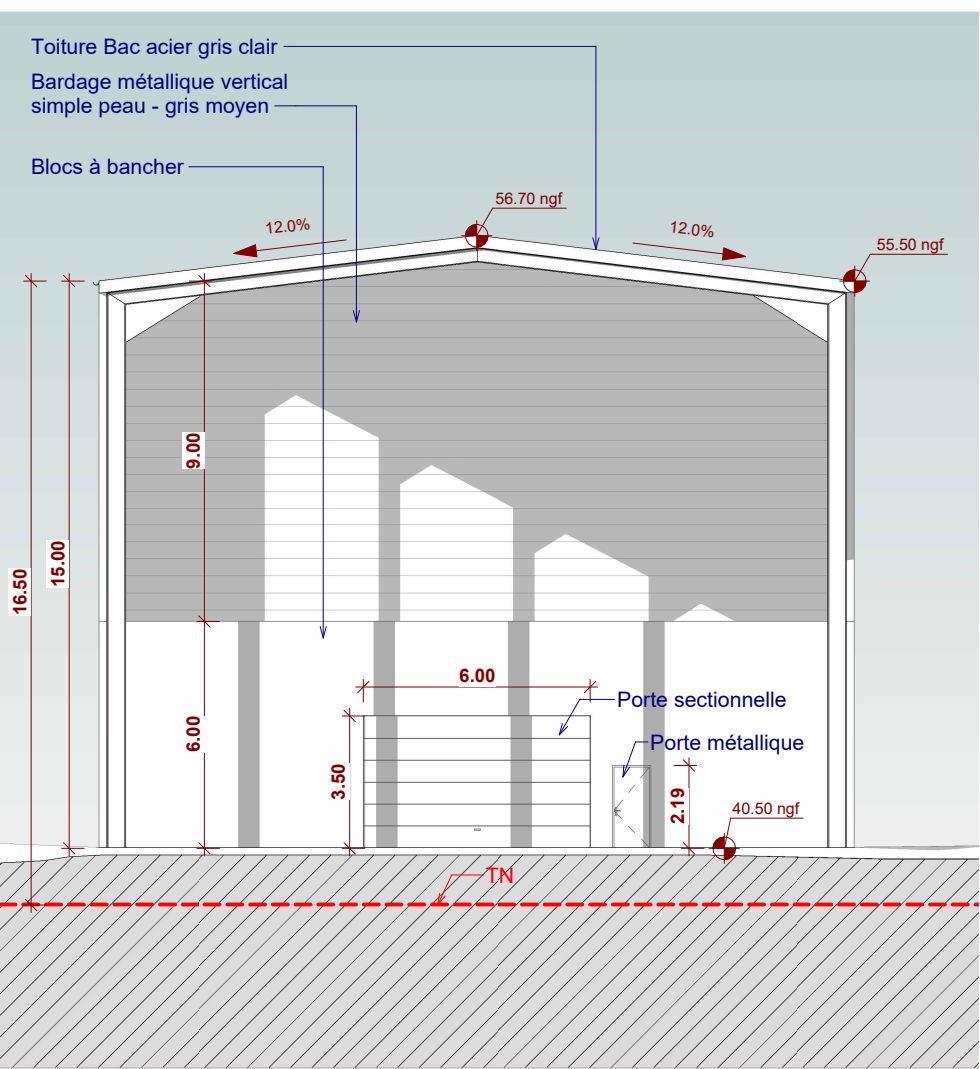
Elévation Sud - Bâtiment A



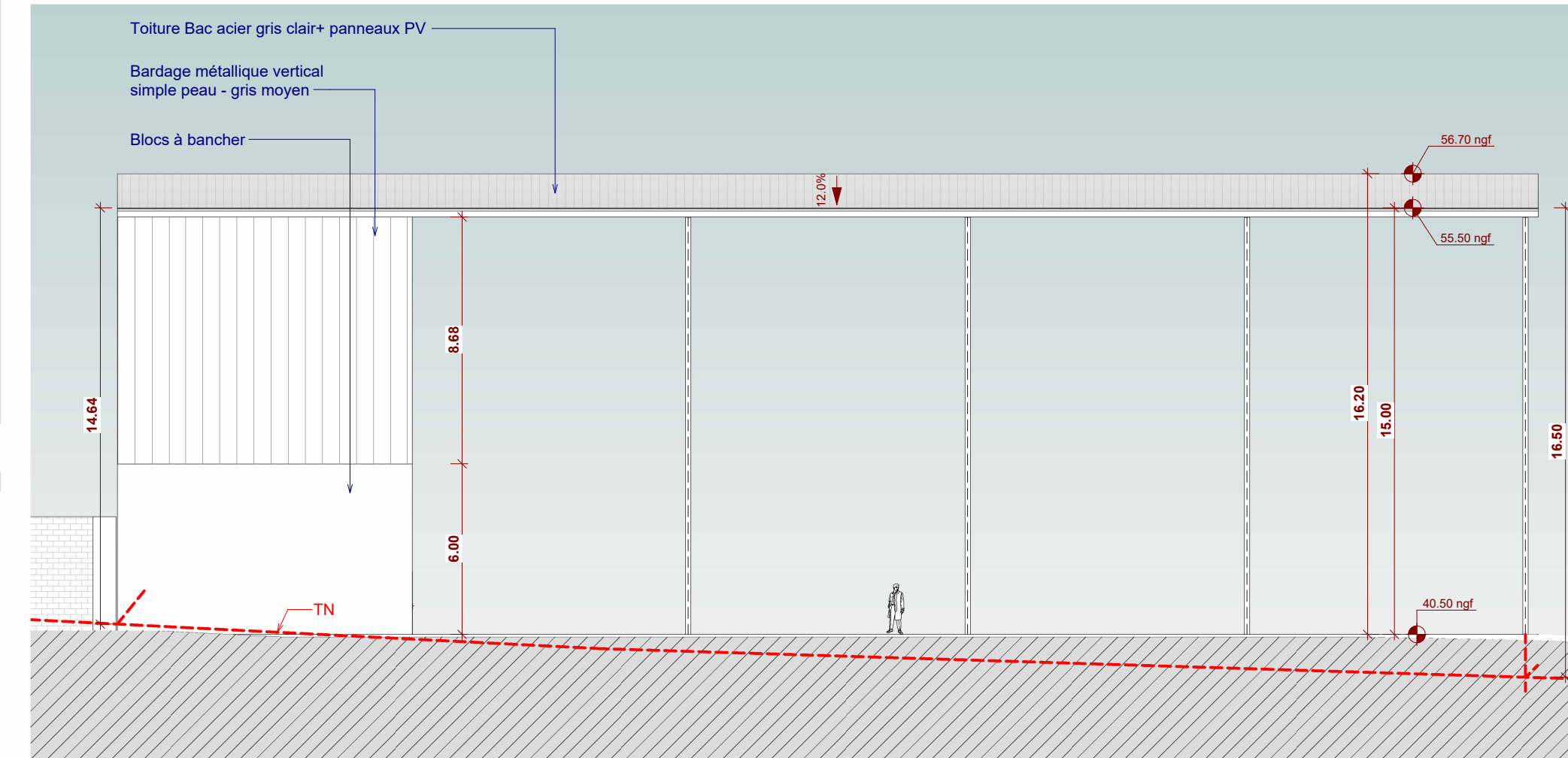
Plan de Toiture



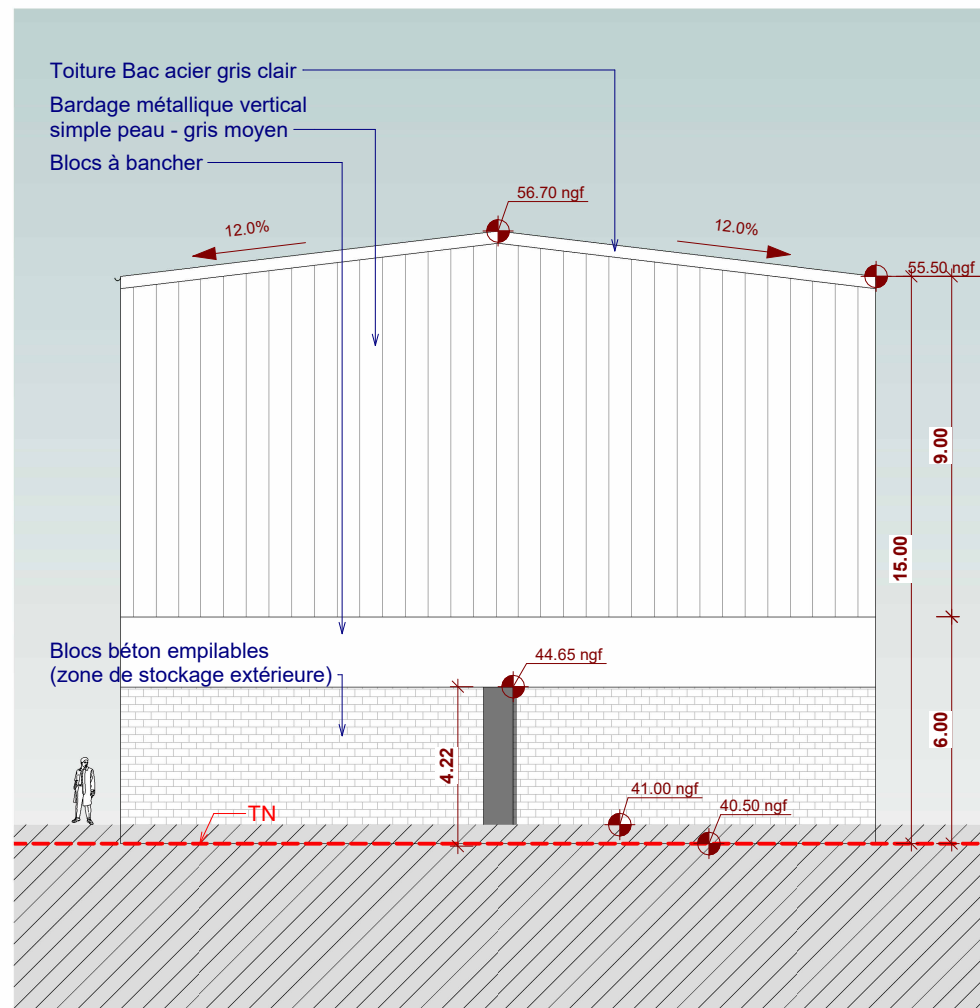
Elévation Est - Bâtiment B



Elévation Sud - Bâtiment B



Elévation Ouest - Bâtiment B



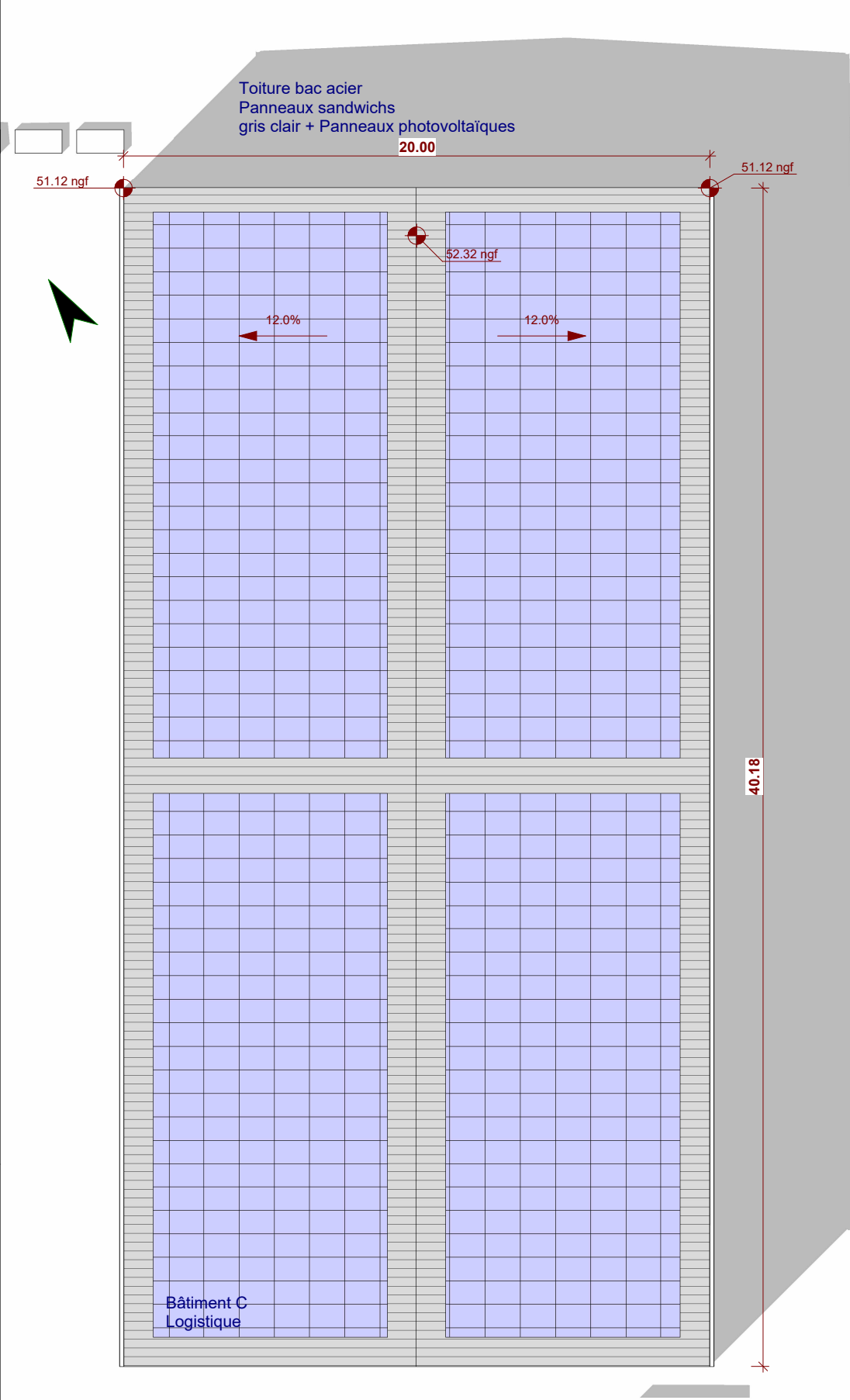
Elévation Nord -Bâtiment B

DECONS SAINTE HERMINE

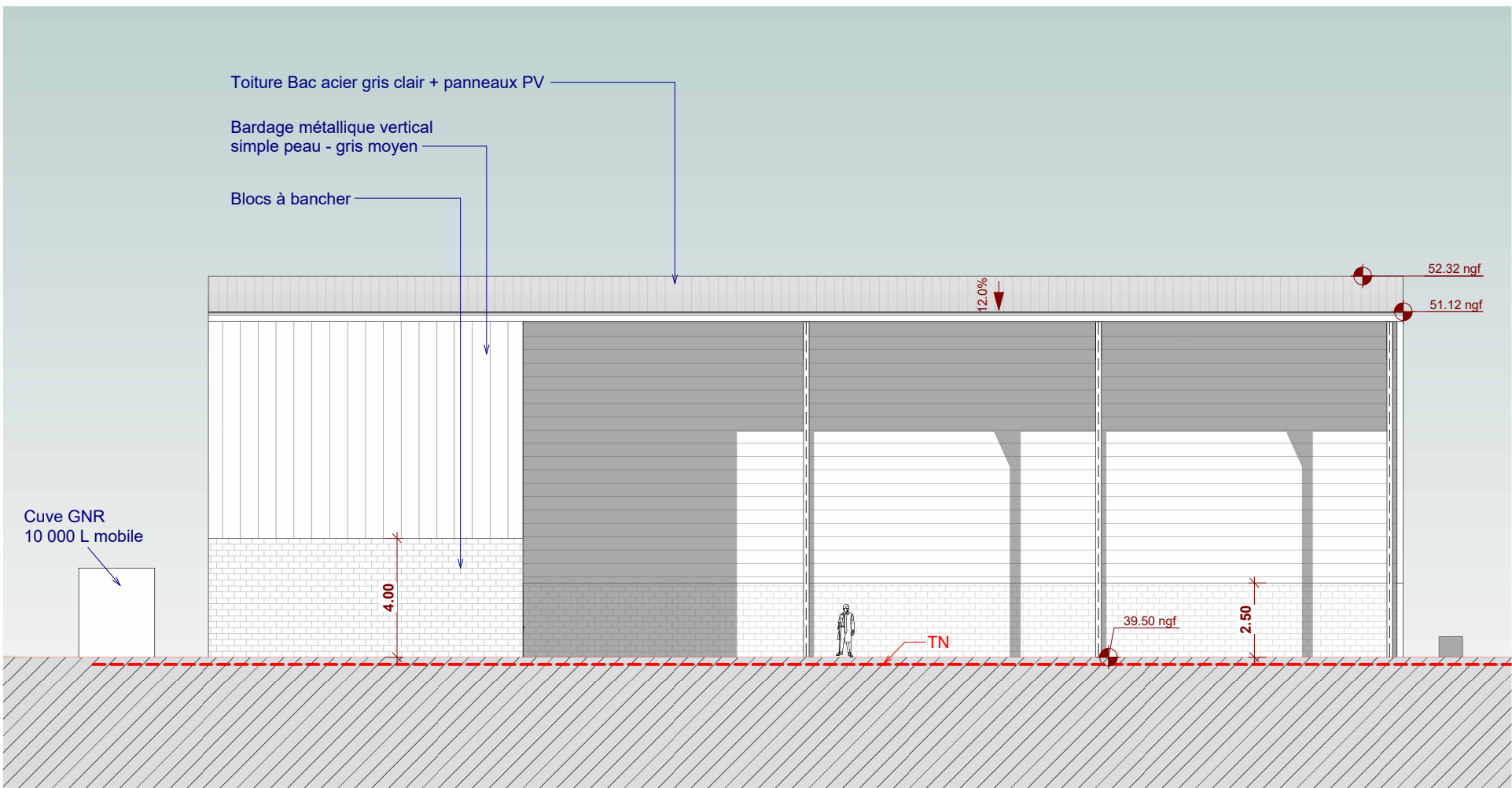
Toiture et façades -
Bâtiment B

DECONS ATLANTIQUE				 Architectes TVA 1701 route de Souillac 33290 Le Pian Médoc sarah@architectes-tva.fr
AFF n° 24-11	DATE 07/01/25	INDICE AA	ECH 1 : 200	

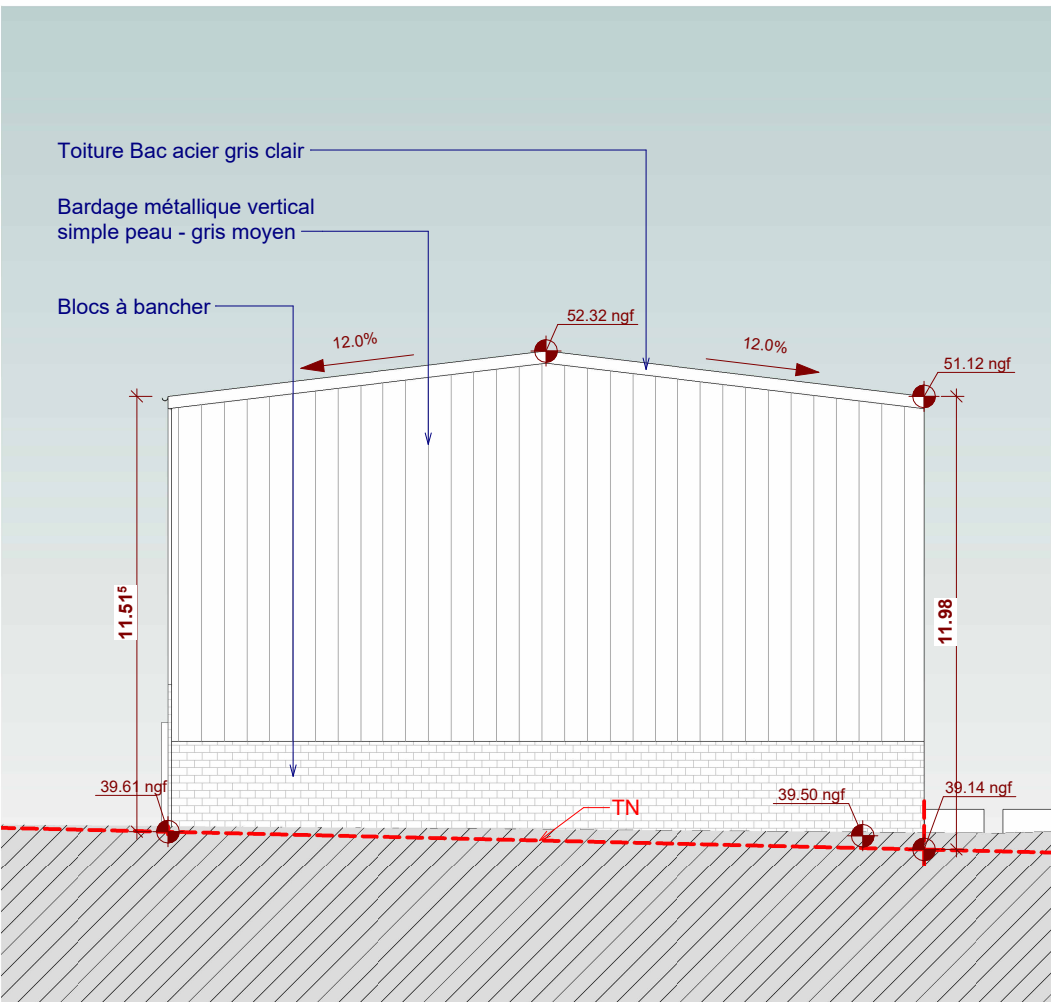
DPC05b



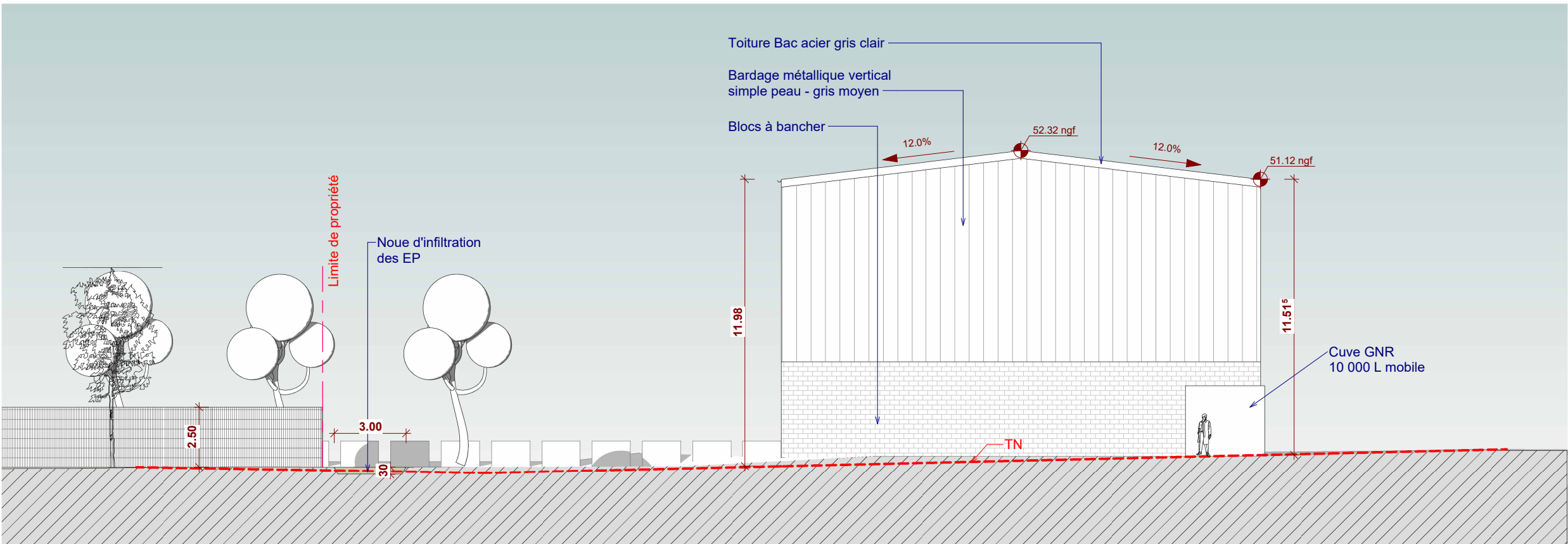
Plan de Toiture



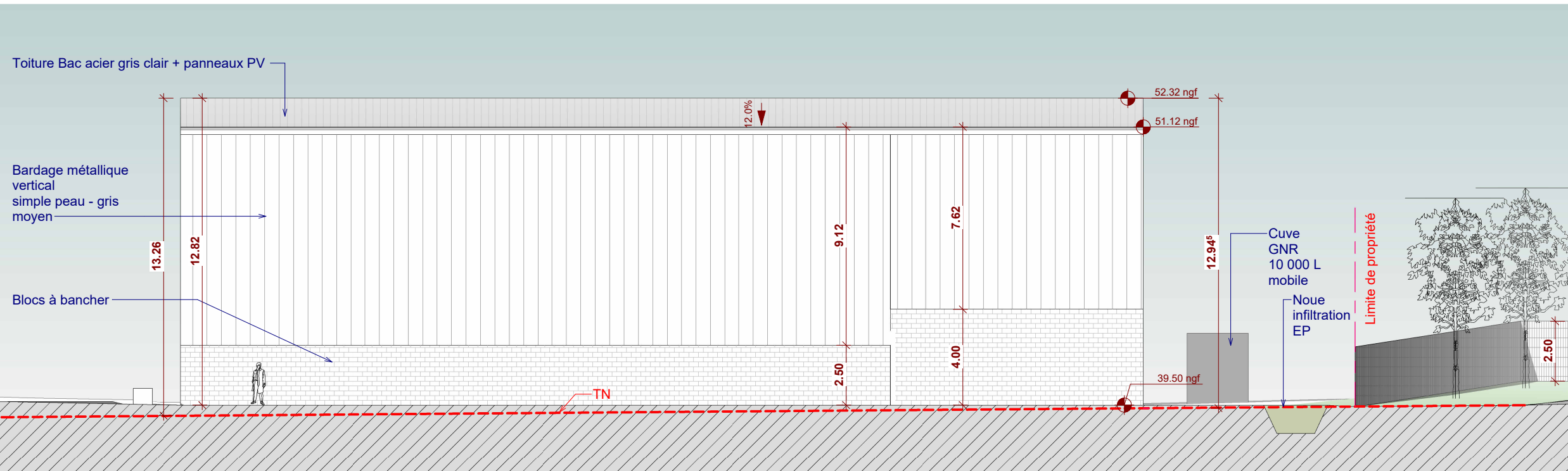
Elévation Est - Bâtiment C



Elévation Nord - Bâtiment C



Elévation Sud - Bâtiment C

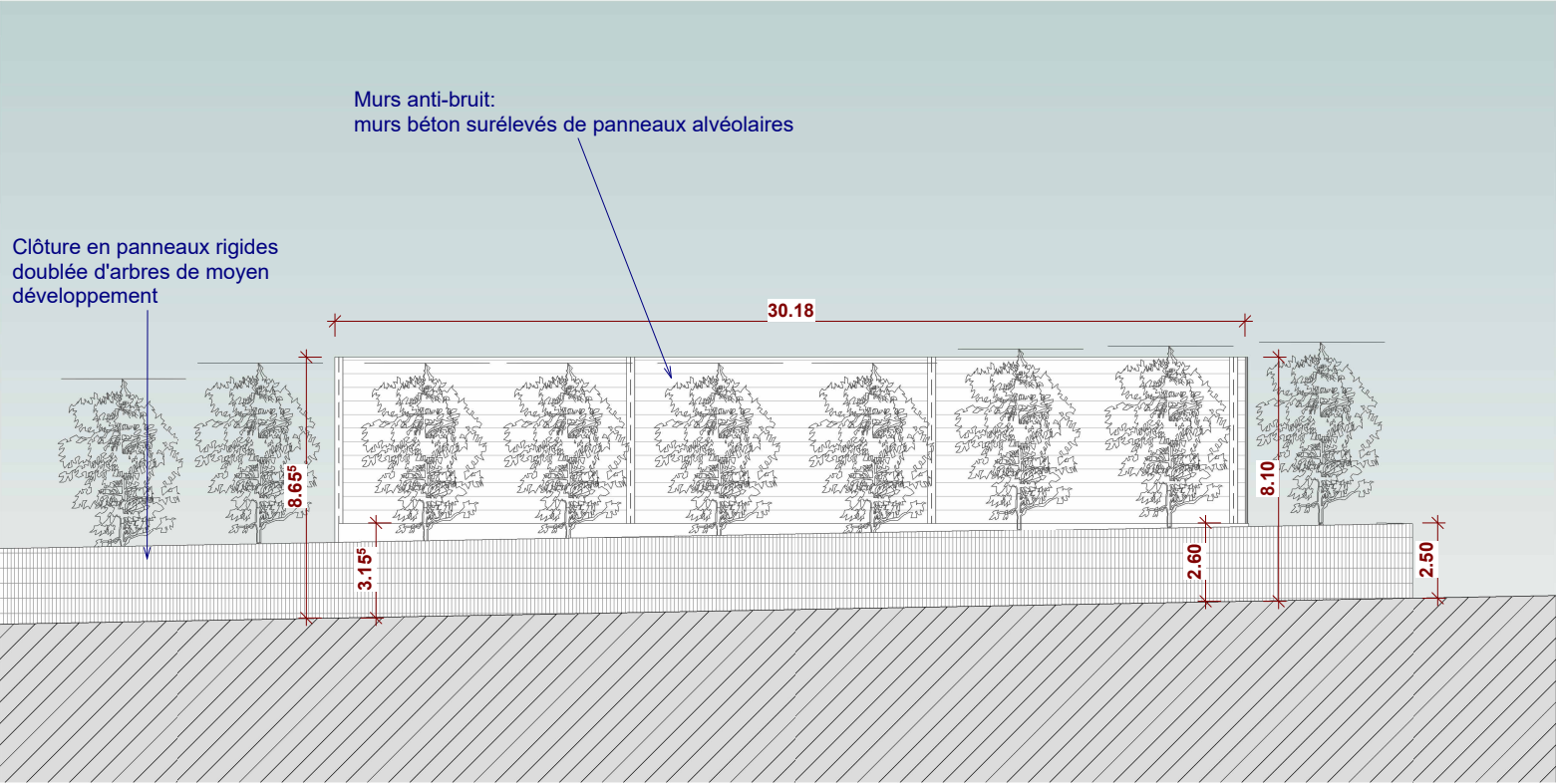


Elévation Ouest - Bâtiment C

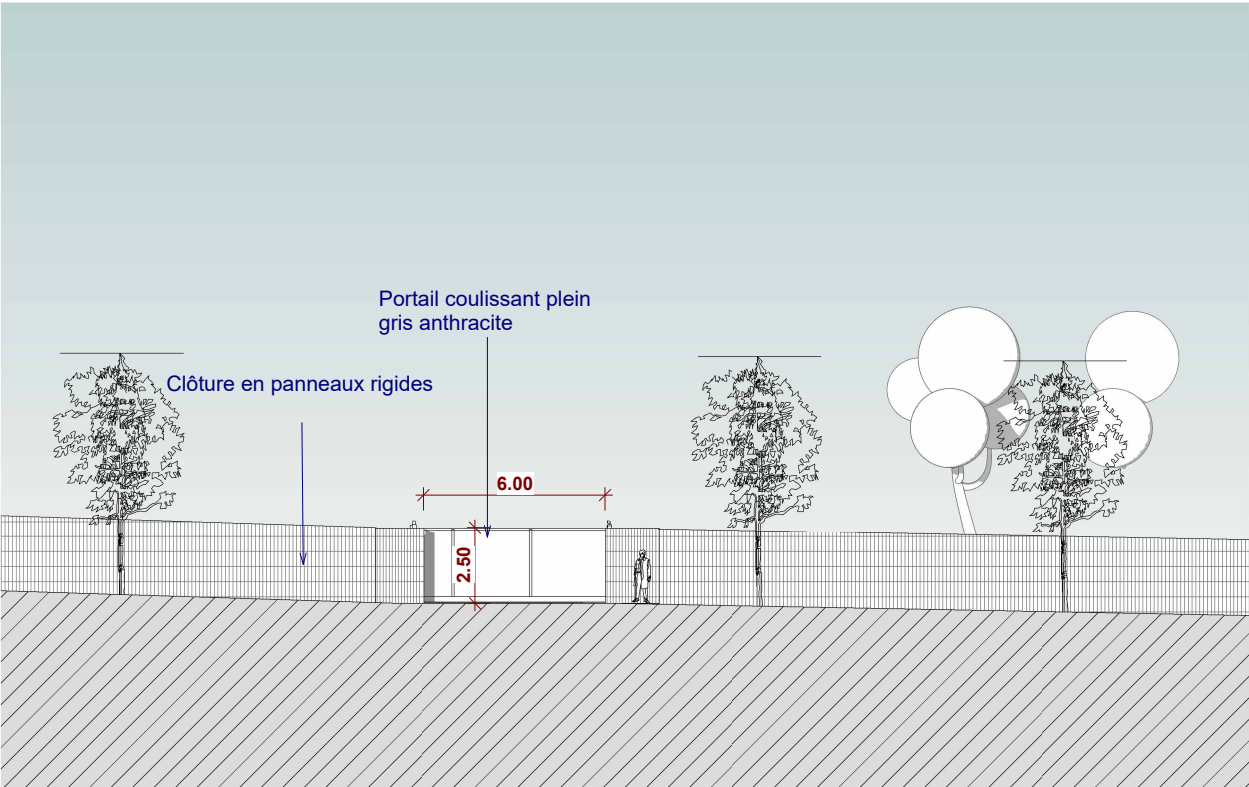
DECONS SAINTE HERMINE

Toiture et façades - Bât.C

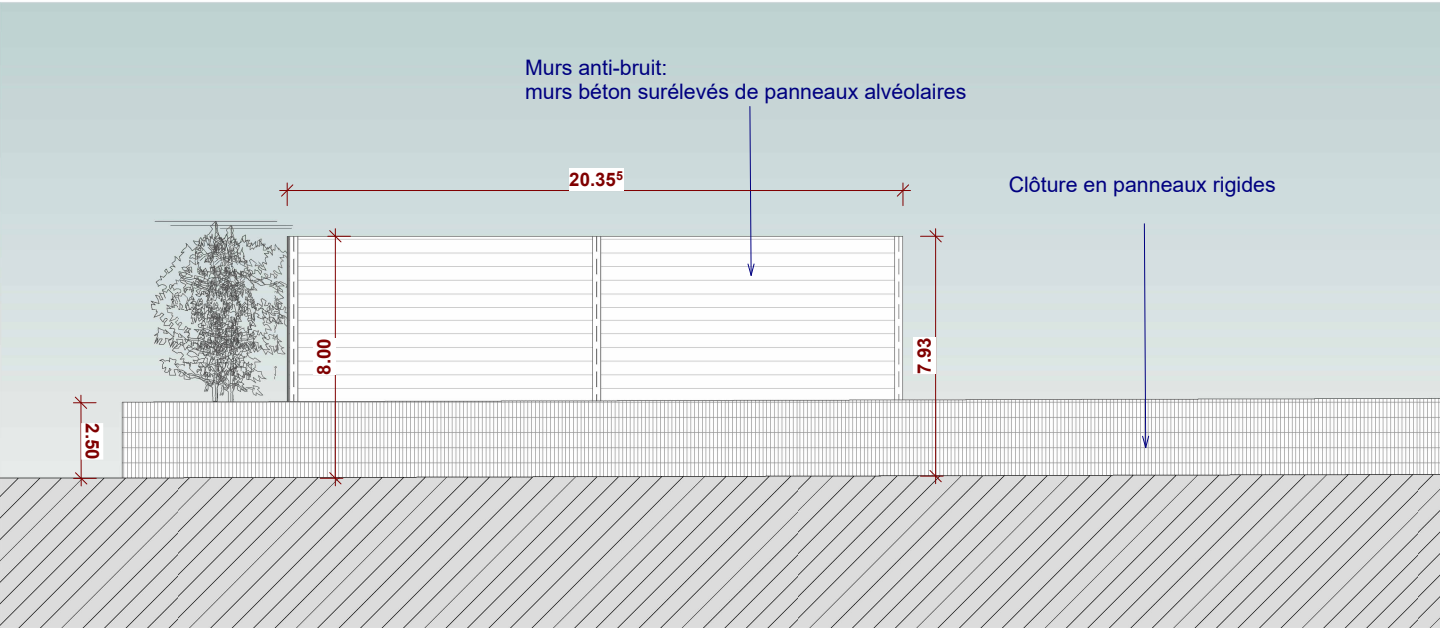
DECONS ATLANTIQUE					Architectes TVA 1701 route de Soulac 33290 Le Pian Médoc 33110 Le Bouscat sarah@architectes-tva.fr
AFF n°	DATE	INDICE	ECH		
24-11	07/01/25	AA	1 : 200		DPC05c



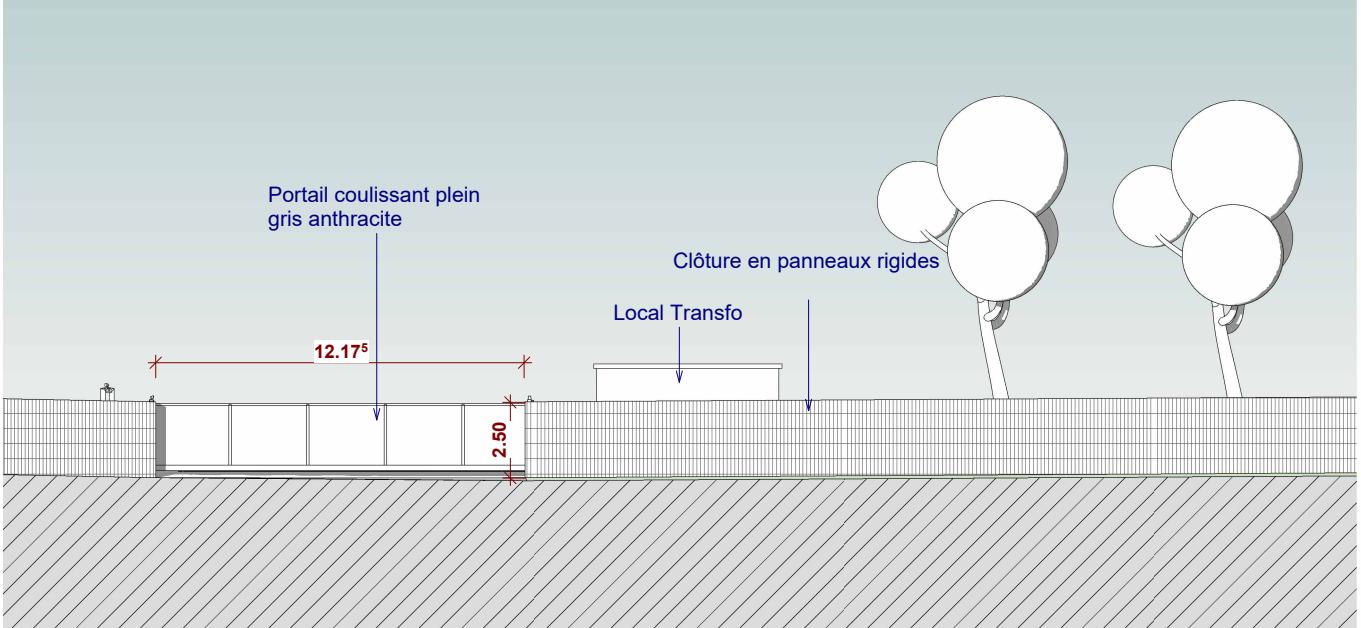
ELEVATION CLÔTURE ET MUR ANTI-BRUIT - SUD



ELEVATION CLÔTURE ET PORTAIL - PARTICULIERS



ELEVATION CLÔTURE ET MUR ANTI-BRUIT - EST



ELEVATION CLÔTURE ET PORTAIL - PROFESSIONNELS